BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 976

38 – ISÈRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VIENNE

Créations d'établissements

929 799 252 RCS Vienne.
SCI LOUETTE.
Forme : Société Civile Immobilière.
Administration : Gérant : PETILLARD Bastien Bruno nom d'usage : PETILLARD. Gérant : RITLEWSKI Timothée Michel François nom d'usage : RITLEWSKI. Gérant : TREHEN Agathe Elisabeth Marie nom d'usage : TREHEN. Gérant : VAUCHIER Léa Madeleine Thérèse Marie nom d'usage : VAUCHIER. Gérant : VUAILLE Nicolas Alexandre nom d'usage : VUAILLE.
Capital : 420.00 EUR.
Adresse : 51, Rue Anatole France, 38490 Saint-André-le-Gaz.
Activité : Faire vivre un habitat participatif à vocation d'habitation principale et secondaire, solidaire et écologique dans un esprit non lucratif. L'intérêt économique poursuivi ici n'est pas la recherche de profit financier mais plutôt un retour sous forme d'économies et d'amélioration des services liés à l'habitat dans un but d'empreinte écologique réduite ; l'acquisition, la détention, la gestion, l'administration, l'exploitation, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, la location, et, à titre exceptionnel, la vente, de biens et droits immobiliers de tous immeubles bâtis ou non bâtis, parts de société d'attribution, dont elle peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction ou d'échange ou par tout autre moyen et également de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des immeubles et droits immobiliers en question ; notamment d'un immeuble situé au 51 rue Anatole France 38490 SAINT ANDRE LE GAZ ; la mise à disposition gratuite d'un logement ayant pour vocation sa résidence principale au profit de ses associés selons les modalités définies dans le règlement intérieur et sous réserve du paiement des charges afférentes ; le soutien d'autres projets de nature similaire ; généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation ; à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
Date de commencement d'activité : 2 mai 2024.